



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

97 N° 9 1975

Pentecôte pour ce temps. Réflexions sur l'enjeu de l'Action Catholique

Louis LE BRAS

p. 854 - 866

<https://www.nrt.be/it/articoli/pentecote-pour-ce-temps-reflexions-sur-l-enjeu-de-l-action-catholique-1175>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Pentecôte pour ce temps

RÉFLEXIONS SUR L'ENJEU DE L'ACTION CATHOLIQUE

Il y a une certaine petite flûte à la fois si fausse et si juste qu'il est impossible de refuser une réponse à ses questions insupportables.

P. CLAUDEL¹

L'Eglise est en perpétuel chantier. Sans cesse, elle naît, s'organise, s'exprime dans une nouveauté qui ne tient pas aux modes du moment mais à l'action du Ressuscité. Il est le Fidèle dont l'Esprit renouvelle, en ce temps, une Pentecôte qui est aux dimensions de l'histoire. Si la contemplation de l'Eglise dans sa Tradition, déploiement de l'œuvre de l'Esprit au long des siècles, peut nourrir et élargir notre foi, combien plus cet incessant jaillissement dont nous sommes aujourd'hui les bénéficiaires, les témoins et les serviteurs ! La foi ouvre la rencontre avec le Seigneur non seulement grâce au témoignage du passé, mais aussi, et peut-être d'abord, dans la reconnaissance, faite en Eglise, des signes de la présence et de l'action de Celui qui a promis : « Je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde » (Mt 28, 20). C'est l'Eglise, telle qu'elle est, telle qu'elle naît, qui est le lieu où se révèle et célèbre cette action de Dieu. Que les mauvaises herbes y poussent avec le bon grain ne peut faire oublier qu'il s'agit bien du champ du Père.

Si, pour « croire aujourd'hui », il est indispensable de rechercher les manifestations de la Présence, et si ces manifestations ne reçoivent, principalement, leur éclairage que dans l'Eglise et grâce à elle, toute réflexion chrétienne considère avec le plus grand sérieux ce qui se vit, s'exprime, s'organise dans le Peuple de Dieu. Cela touche de trop près à la foi pour n'être pas seulement regardé comme une « simple affaire de pastorale ». « La vie historique de l'Eglise a toujours été le lieu théologique privilégié de la théologie, et une théologie qui ne serait plus une science de l'expérience chrétienne ressemblerait fort à une idéologie »². Certes, la théologie ne pourra jamais déduire « a priori », à partir d'un fonds immuable, les che-

1. *Conversations dans le Loir-et-Cher ; Oeuvres en prose*, coll. Biblioth. de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1965, p. 673.

2. Cf. GEFERÉ *Un nouvel âge de la théologie*, Paris, Cerf 1972, p. 48.

mins de la Grâce et les formes de sa manifestation ecclésiale, et elle ne pourra pas davantage « purement et simplement prendre, ni vouloir justifier, pour norme le statu quo présent de l'Eglise »³. L'Esprit souffle où il veut, et ce sont les merveilles de son action qui sont les meilleures justifications de sa Présence. Cela est d'autant plus vrai que, quelle qu'en soit la tentation, « il serait insensé et illégitime d'identifier simplement l'action de l'Esprit Saint avec le travail de l'appareil ecclésial »⁴. C'est en étant d'abord accueillante que la théologie peut aider à discerner, dans les diverses expressions de la foi et de la vie de l'Eglise, ce qui, aujourd'hui, est le plus riche d'espérance. Comment discerner si on n'aime pas, si on ne communie pas ?

Née voici quelques dizaines d'années, n'ayant cessé, depuis, d'évoluer dans la diversité, l'Action Catholique apparaît comme un événement de premier ordre qui marque profondément la physionomie et la vie de l'Eglise de ce temps. Quel que soit le jugement que l'on porte sur le sens et les dimensions d'un tel événement, il mérite la plus grande attention. Mais n'est-il pas naïf ou téméraire de vouloir parler de l'Action Catholique comme d'un phénomène global ? Si on utilise cette expression, il faut d'abord reconnaître tout ce qu'elle a de provisoire, tant il lui est difficile de rendre compte de la variété des mouvements qui s'affirment, avec des nuances il est vrai, comme étant d'Action Catholique. La réalité qu'elle voulait unifier apparaît de plus en plus diversifiée. On peut en trouver la raison dans l'évolution et le dynamisme des mouvements qui se définissent beaucoup moins que par le passé comme des « services » d'une Eglise institutionnelle, mais, en un sens, se veulent plus que cela. Ils acceptent de plus en plus malaisément d'être considérés comme faisant nombre avec d'autres « services » d'Eglise (pensons à la catéchèse, à l'école catholique, aux paroisses, etc.). Prenons l'exemple de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne : ce mouvement ne veut pas seulement être un « service » de l'Eglise pour la jeunesse ouvrière, mais aspire à devenir d'une façon originale « Eglise en jeunesse ouvrière ». Si on veut trouver le sens que peut aujourd'hui avoir l'expression d'Action Catholique — et c'est important pour ne pas prendre le risque de porter atteinte à la réalité qu'elle veut signifier —, entendons peut-être par là moins un « super-service » d'Eglise qu'un courant, un axe d'expression et de développement de l'Eglise, par où se manifeste une certaine identité d'intuitions, de convictions et d'actions entre des « mouvements » différents les uns des autres en raison des diversités humaines.

3. H. KÜNG, *Qu'est-ce que l'Eglise ?*, Paris, DDB, 1972, p. 35.

4. Y. CONGAR, *Vraie et fausse réforme dans l'Eglise*, Paris, Cerf, 1950, p. 482.

Quelle est la portée de ces mouvements d'Action Catholique ? Pour répondre à cette question il ne suffit pas de quelques mots avancés à la légère ni de critères peut-être valables il y a un quart de siècle mais aujourd'hui insuffisants. Il convient de se situer non en juge, mais en témoin, non de l'extérieur mais en communion, et de se demander de quel poids de grâce ces mouvements sont porteurs et de quelle manière ils dessinent peut-être, pour l'Eglise, les chemins de son renouvellement profond. Il est urgent d'approfondir « ce que contiennent de doctrine latente ces grands mouvements dans lesquels s'affirme aujourd'hui la vitalité de l'Eglise »⁵. Il ne suffit pas, en effet, d'annoncer le changement qui « ramènera l'Eglise au petit troupeau »⁶, encore doit-on dégager, dans la vie concrète de l'Eglise, la route de l'espérance et de l'appel apostolique.

I. — L'ÉGLISE PEUPLE DE DIEU NÉCESSITÉ D'UN LAÏCAT ORGANISÉ

1. *Renouveau du Peuple de Dieu : un laïcat qui s'affirme et s'exprime*

Il apparaît que le fait majeur de la vie de l'Eglise en ce XX^e siècle réside dans une affirmation plus grande du laïcat. Réaction contre l'organisation d'une Eglise trop figée dans ses structures, contre « ce cléricalisme qui ne pourrait pas exister à l'état pur sans détruire par là même toute l'Eglise »⁷, c'est sûr. Mais plus encore manifestation d'une poussée intérieure rendant à l'ensemble de l'Eglise son visage de Peuple de Dieu, au moins dans une plus grande clarté. Affirmer l'importance du laïcat, ce n'est pas seulement vouloir rendre ses droits à l'ensemble des laïcs par rapport à un autre ensemble qui serait celui de la hiérarchie, c'est avant tout reconnaître que l'Eglise est le Peuple de Dieu. Il ne peut être question ni de confondre le laïcat et le ministère, l'un et l'autre nécessaires, ni de les opposer ; si on veut que l'Eglise soit et apparaisse vraiment comme Peuple, cela est aussi exigeant pour le laïcat, qui doit prendre ses responsabilités et s'organiser, que pour le ministère, qui doit être vécu comme un service du Peuple de Dieu.

Il serait profondément injuste pour les siècles d'expérience chrétienne qui nous ont précédés de proclamer comme une nouveauté absolue l'insistance actuelle sur le laïcat. De tout temps le sens chrétien des « fidèles » fut la meilleure garantie du dynamisme et de la fidélité de l'Eglise. On ne peut

5. H. DE LUBAC, *Catholicisme*, Paris, Cerf, 1952, p. 278.

6. J. RATZINGER, *Le nouveau Peuple de Dieu*, Paris, Aubier, 1971, p. 138.

7. G. MARTELET, *Les idées maîtresses de Vatican II*, Paris, DDB, 1966, p. 55.

oublier le rôle des prophètes et des mystiques qui ont marqué toutes les époques de l'histoire, en bousculant parfois des cadres ecclésiastiques trop rigides. Des organisations de laïcs et des associations, plus ou moins « pieuses », ont contribué à maintenir chez les chrétiens le sens de leurs responsabilités. Pourtant, il faut bien l'admettre, le chemin risque encore d'être long, qui conduira l'Eglise à se manifester vraiment et d'abord comme l'affaire du Peuple de Dieu tout entier. Les conversations quotidiennes, la presse, la télévision ne cessent pas d'apporter la preuve que, dans les mentalités, l'Eglise est encore trop assimilée au clergé et jugée selon son comportement. Certes, tout n'est pas faux dans une telle manière de voir : les ministres de l'Eglise ont des responsabilités qui, pour être essentiellement au service du « peuple », doivent pourtant être réellement portées et manifestées. Mais quelle pauvreté, et quelle déviation, si l'Eglise ne devait se percevoir qu'à travers eux !

« Nous ne sommes qu'aux premiers balbutiements de notre effort pour promouvoir le laïcat dans l'Eglise »⁸, afin qu'il y prenne toute sa place et que sa voix, aussi, y retrouve son importance. Un tel souci suppose que soit pris plus au sérieux ce que le laïcat dit lui-même de sa foi. La « foi de l'Eglise » est plus riche que ce qu'en expriment les pasteurs, même s'ils ont sur ce point une responsabilité particulière. Lorsqu'on se met à l'écoute de ces voix, lointaines et proches, qui sont, pour l'Eglise, l'expression de sa Tradition, il est juste qu'on soit rempli d'admiration. Mais on ne peut que le constater : c'est surtout la voix des Pasteurs et des Docteurs qui nous est parvenue. Si cela peut se comprendre en raison de leur culture et de leur responsabilité, on ne doit pourtant pas en rester là : la voix de l'Eglise, ce n'est pas seulement la leur mais aussi celle de ces foules de croyants qui expriment leur foi avec les mots de leur expérience quotidienne. Qui n'a pas rêvé d'une Patrologie qui nous eût conservé, avec les homélies d'Augustin, les réflexions chrétiennes ou les « notes de militants » des travailleurs et des commerçants d'Hippone ? Mais ils diraient, peut-être, comme ce chrétien des premiers âges : « Nous dissertons peu, mais nous vivons »⁹. Où retrouver cette voix, sinon dans la manière originale, propre à chaque culture et situation humaine, dont la foi et le dogme sont vécus, exprimés et transmis ? Le résultat apparaît à la fois plus pauvre et plus riche qu'un simple énoncé des vérités de la foi : plus « pauvre », parce qu'une telle expression prend parfois l'allure d'approches et même de recherches ; plus riche parce qu'elle n'a de sens qu'intégrée à toute une manière d'être et de vivre. Mais quand il s'agit de la foi, de son expression et de son témoignage, qui peut faire autre chose que balbutier le Mystère ?

C'est avec force que le concile de Vatican II convie l'Eglise à tout mettre en œuvre pour la reconnaissance effective du laïcat. La portée de celle-ci est considérable pour le devenir de l'Eglise, ne serait-ce que par la mise en lumière doctrinale de l'Eglise comme Peuple de Dieu. Même s'il est parfois difficile de trouver dans les textes une cohérence parfaite, il faut pourtant reconnaître « qu'un des grands bénéfices du Concile aura été, par-delà tout cléralisme, de définir la grandeur de l'Eglise à partir de sa mesure la plus universelle : celle du peuple de Dieu »¹⁰. Cette conviction, les évêques du Concile

8. J. CARDIJN, *Laïcs en premières lignes*, Paris, Ed. Universitaires, 1963, p. 194.

9. Cité par H. DE LUBAC, *Paradoxe et Mystère de l'Eglise*, Paris, Aubier, 1967, p. 216.

10. G. MARRAS, *op. cit.*, p. 232.

l'ont puisée dans la vie de l'Eglise, la richesse de ses associations et mouvements, en particulier l'Action Catholique, ainsi que dans la redécouverte de l'aspect communautaire et social du dogme. Vatican II a donné la base doctrinale du renouveau de l'Eglise ; avec lui, tous sont invités à reconnaître « l'action manifeste du Saint-Esprit qui rend aujourd'hui les laïcs de plus en plus conscients de leur propre responsabilité et les incite partout à servir le Christ et l'Eglise » ¹¹.

2. La « chance » du renouveau : un laïcat organisé dans sa diversité

« Il a plu à Dieu que les hommes ne reçoivent pas la sanctification et le salut séparément, hors de tout lien mutuel ; il a voulu au contraire en faire un peuple... » ¹². Unité des chrétiens, puisque tout leur vient du même Seigneur, mais diversité aussi, car le « lien mutuel » qui les rassemble doit d'abord être vécu dans les solidarités immédiates et concrètes. Le Peuple de Dieu n'apparaît ni comme « une poussière d'individus pieux » ¹³ ni comme un ensemble tout d'une pièce : la catholicité est faite de variété. Cette reconnaissance des « légitimes diversités », comme dit Vatican II, est vitale pour l'Eglise : elle conditionne, en effet, la possibilité pour le laïcat d'apparaître dans toute son originalité. Celui-ci est aussi diversifié que le monde et la société. Une Eglise qui veut se manifester davantage comme Peuple doit accepter de transparaître dans le respect des situations et des solidarités humaines. Une telle affirmation, pour n'être pas qu'une simple intention théologique, implique que le laïcat soit organisé, et organisé en tant que laïcat. Il doit, en effet, se donner les moyens pour que soit reconnue sa personnalité propre dans l'Eglise. N'est-ce pas là d'ailleurs la loi de toute société, qu'un collectif ne parvienne à la pleine conscience de lui-même que le jour où il se donne des organisations représentatives ? Mais que doit-on entendre par « laïcat organisé » ? La réponse, qu'il ne s'agit pas d'inventer mais plutôt d'écouter dans la vie de l'Eglise, se situe entre deux écueils.

Il ne peut s'agir d'une organisation de revendication, comme si le laïcat devait reprendre au ministère des biens qui lui auraient été volés ! Même si, ici ou là, la prise de responsabilité des laïcs ne va pas sans tensions par rapport aux ministres, reconnaître l'importance d'un laïcat organisé ce n'est point affirmer une autonomie et une indépendance absolues par rapport à un pouvoir qui serait celui de la hiérarchie... Comme la personne humaine qui ne se découvre vraiment et ne s'épanouit que dans l'amour, de même la personnalité du laïcat ne se révèle que dans la communion apostolique. Les choses n'ont ici

11. Vatican II, *Décret sur l'Apostolat des Laïcs*, 1.

12. Vatican II, *Const. dogmatique sur l'Eglise*, 9.

13. H. Küng, *op. cit.*, p. 84.

de sens que situées dans la mission de l'Eglise et non dans une quelconque coterie. Il s'agit bien de rendre toute l'Eglise plus fidèle à ce pour quoi le Seigneur lui donne l'existence : c'est pour qu'elle soit davantage signe de ce qu'elle est en profondeur que le laïcat s'organise.

Mais ce serait également une erreur de ne voir, dans ce besoin d'un laïcat qui s'affirme et s'organise, qu'un phénomène superficiel dans l'Eglise. Lorsque Vatican II reconnaît que « les laïcs agissent unis à la manière d'un corps organisé »¹⁴, il affirme aussitôt qu'il s'agit là de beaucoup plus que d'un détail : « C'est ainsi que la communauté ecclésiale est manifestée avec plus de justesse, et que l'apostolat devient plus efficace ». Il y va d'une visibilité de l'Eglise plus conforme à sa nature, gage d'un apostolat plus authentique. Si l'on veut rendre compte de ce « mouvement » profond qui donne au Peuple de Dieu d'apparaître à travers un laïcat organisé, c'est trop peu que d'invoquer seulement le principe de subsidiarité dans l'Eglise. S'il est vrai qu'« il y a un droit des chrétiens à la formation de communautés provenant de leur initiative propre, parce qu'il y a un droit inaliénable de l'individu dans l'Eglise »¹⁵, n'en rester que là serait encore sous-estimer l'originalité du laïcat. De la même manière, on ne peut se contenter de dire que les laïcs doivent être associés à la vie de l'Eglise et à l'apostolat hiérarchique : doctrinalement vraie, sans doute, une telle expression est encore insuffisante. Certes, de bien des manières des laïcs sont associés à des tâches trop longtemps demeurées du seul ressort des clercs, comme l'animation liturgique, catéchétique, scolaire, etc. Ce n'est point pour douter ni de la bonne volonté des laïcs qui prennent ainsi leurs responsabilités ni même de l'urgence qui exige qu'il y ait le plus grand nombre à le faire, que nous disons qu'une telle manière d'associer le laïcat est insuffisante : la visibilité de l'Eglise comme Peuple de Dieu exige plus que cela, c'est-à-dire a besoin d'un laïcat non seulement associé à des tâches plus ou moins traditionnelles de l'Eglise, mais organisé en tant que laïcat.

Entre l'écueil de l'indépendance et celui de l'in-signifiante¹⁶, un laïcat organisé trouve sa voie dans la fidélité aux diversités et aux solidarités humaines comme dans la fidélité à la mission apostolique de l'Eglise. Telles sont, en effet, les deux exigences majeures capables de donner à un laïcat organisé la pleine mesure de sa signification ecclésiale et de son efficacité apostolique. C'est dire aussi toute l'importance des mouvements qui se définissent dans cette double fidélité. Mais avant de développer ce point il convient de préciser que cette affirmation n'est pas une condamnation des associations qui vivent un autre projet, mais une invitation à aller plus loin. De même, si nous reconnaissons que la grâce de la renaissance du laïcat réside pour beaucoup dans le fait qu'il s'organise dans la ligne de la double fidélité, ce n'est pas pour autant tomber dans un collectivisme outrancier. Les « organisations » du laïcat doivent apparaître non comme des organisations totalitaires, mais comme des signes du chemin à suivre et déjà comme des réalisations de ces

14. *Décret sur l'Apostolat des Laïcs*, 20.

15. K. RAHNER, *Ecrits Théologiques*, V, Paris, DDB, 1966, p. 248.

16. Nous ne donnons à ce mot aucun sens péjoratif. Il exprime la nécessité d'un laïcat pleinement signe pour ce temps de tout le projet de l'Empire.

communautés nouvelles qui sont pour l'Eglise la chance de son rajeunissement.

II. — UN LAÏCAT ORGANISÉ DE FAÇON SIGNIFICATIVE FIDÉLITÉ À L'HOMME, FIDÉLITÉ AU CHRIST

Comment le jeune Marx, se situant dans un courant de pensée qui comparait la religion à des stupéfiants, a-t-il pu en arriver à ce jugement : « La religion est le soupir de la créature tourmentée, l'âme d'un monde sans cœur, de même qu'elle est l'esprit des situations dépourvues d'esprit. Elle est l'opium du peuple »¹⁷ ? En suivant une analyse philosophique qui conduisait à ne voir qu'aliénation dans le message chrétien et l'espérance du Royaume des Cieux ? Certes... Mais l'analyse philosophique est très liée elle-même à l'expérience humaine. On peut penser que, si Marx a fait sien ce jugement des philosophes sur le caractère aliénant de la religion, ce n'est pas seulement parce qu'il partageait les mêmes convictions intellectuelles, c'est aussi qu'il faisait l'expérience d'une Eglise qui, dans ses communautés, n'apparaissait plus avec assez d'intensité comme porteuse de la foi et de l'espérance, et cela dans le concret de la vie, les solidarités humaines et les dynamismes nouveaux. Il existait, il est vrai, des associations de chrétiens qui s'efforçaient de confronter leur foi avec la nouvelle société industrielle et ses conséquences sociales ; mais, par rapport à la visibilité d'ensemble de l'Eglise, c'était là un phénomène marginal. Selon la formule de Hans Küng, « la notion d'Eglise est essentiellement co-déterminée par le visage qu'elle prend à chaque période de l'histoire »¹⁸. Affirmation peut-être douteuse si l'on se situe du côté du croyant qui saisit de l'Eglise autre chose que son revêtement historique, mais combien vraie si l'on se place du côté de l'incroyant, qui ne comprend de l'Eglise que ce qu'il en voit. Par contre, si un non-chrétien découvre l'Eglise non à travers une institution globale qui lui est indifférente, mais d'abord dans le témoignage d'hommes et de femmes qui partagent sa vie, ses espoirs et ses combats, et que ce témoignage ne soit pas purement individuel mais, en quelque sorte, organisé, il ne pourra pas dire simplement de la religion qu'elle aliène l'homme. Voilà bien l'urgence d'un laïcath organisé qui exprime son projet apostolique dans la communion à la vie des hommes. Tel est aussi l'enjeu profond des mouvements d'Action Catholique qui vérifient sans cesse le lien intime unissant la fidélité à l'homme et la fidélité apostolique au Christ.

17. K. MARX, *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel*, édit. bilingue, trad. M. SIMON, Paris, Aubier, 1971, p. 53 ; cité par R. Coste dans *NRT*, 1974, 920.

18. H. KÜNG, *op. cit.*, p. 12.

1. Un laïcat organisé dans la fidélité aux réalités humaines

« Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers », aimait à répéter J. Cardijn, exprimant par là cette exigence fondamentale d'une Eglise qui, pour être elle-même et pour grandir, doit se manifester dans la fidélité aux valeurs et aux dynamismes de l'humanité. Elle porte ainsi l'indépassable témoignage de la Parole qui s'est faite chair. « L'Incarnation est sans tricherie : Dieu fait homme parle aux hommes un langage d'homme ; il n'attend pas des hommes qu'ils parlent de lui et qu'ils lui parlent en une autre langue que la leur »¹⁹. Comme le dit, en parlant du miracle de la Pentecôte, un sermon longtemps attribué à Fulgence de Ruspe : « Le signe de la présence de l'Esprit Saint est que ceux qui l'avaient reçu parlaient dans toutes les langues »²⁰. La foi, et donc l'Eglise, sont profondément marquées par la diversité des cultures et des situations humaines, car « Dieu parle à l'homme de l'intérieur du monde et à partir de ses expériences humaines »²¹. Certes la foi ne peut être esclave de ce concret historique, car elle révèle le visage de Jésus-Christ, qui transcende les races, les cultures et les temps²², de même que la fidélité aux réalités humaines ne signifie pas « une solidarité sans idée ni un compagnonnage sans espérance »²³. Encore faut-il que soient manifestés la fidélité à la vie concrète, la solidarité et le compagnonnage : c'est d'abord au laïcat organisé dans l'Eglise que cette tâche incombe.

« La communauté des chrétiens se reconnaît donc réellement et intimement solidaire du genre humain et de son histoire »²⁴. Mais il ne suffit pas que cette solidarité en reste à une déclaration d'intention : elle doit être vécue dans l'Eglise et manifestée au dehors. Qu'il est tentant, sinon pour l'Eglise, du moins pour les chrétiens, de bâtir les communautés avec, comme préoccupation plus ou moins consciente, soit de sauvegarder l'intimité de l'individu, soit de se contenter de la chaleur de la communion fraternelle, soit de se reposer sur l'impression sécurisante de l'institution ! Tentation d'autant plus grande que chacune de ces valeurs, personnelle, fraternelle, institutionnelle, ne manquent pas de prix et sont même en quelque sorte nécessaires à l'expérience chrétienne. Mais fonder le développement de l'Eglise sur ces seules valeurs, c'est de nouveau prendre le risque d'une Eglise tranquillement assise en marge des grands courants du monde et des solidarités humaines. Il ne suffit pas de dire : peu importe la façon de se retrouver, puisque, par la force des

19. Fr. VARILLON, *L'humilité de Dieu*, Paris, Centurion, 1974, p. 46.

20. *Sermo VIII. De sancto die pentecostes*, n. 2. L'attribution à Fulgence de Ruspe n'est plus admise ; cf. J. FRAIPONT, dans l'Introduction aux S. FULGENTII RUSPENSIS *Opera*, CC, XCI, 1968, p. IX, note 33.

21. H. U. VON BALTHASAR, *La foi du Christ*, coll. Foi vivante, Paris, Aubier, 1968, p. 152.

22. Voir la question posée par H. U. VON BALTHASAR, dans *La Gloire et la Croix*, Paris, Aubier, 1965, p. 309 : « Mais n'est-ce pas encore un signe de faiblesse pour cette foi, de rester à ce point liée au concret historique et de n'être même pas capable de l'ascension libératrice de l'abstraction spirituelle... ? »

23. J. MOLTMANN, *Théologie de l'Espérance*, Paris, Cerf - Mame, 1973, p. 352.

24. Vatican II *Const. pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps*, 1

choses, chacun est engagé dans ces solidarités ; le signe d'une Eglise solidaire du genre humain n'est pas seulement affaire individuelle : il doit être collectif, ecclésial, partagé avec d'autres. C'est trop peu que le non-chrétien rencontre « un » chrétien sympathique : c'est une communauté, une Eglise qu'il doit découvrir, partie prenante de sa vie et de ses espoirs. La façon dont le laïcat s'organise doit être, pour les hommes, significative d'une Eglise qui manifeste la proximité de Dieu. Nous pouvons être redevables à Moltmann d'avoir souligné les tentations d'une « chrétienté » qui serait celle de la non-espérance car elle se serait marginalisée par rapport au monde. Mais, croyons-nous, il ne suffit pas « d'oser partir en exode »²⁵. Pour un chrétien, la prise au sérieux de ses engagements humains et de ses responsabilités n'a rien d'une traversée du désert, du moins s'il sait y retrouver la présence du Seigneur, dont l'action le précède dans les réalités et les dynamismes du monde, et s'il vit cela en Eglise, c'est-à-dire dans le partage et la provocation des frères. L'Eglise de l'espérance, c'est le Peuple de Dieu organisé dans et suivant la diversité des situations et des solidarités humaines. C'est dire aussi combien les mouvements et organisations du laïcat qui vivent « un projet d'Action Catholique » sont riches d'espérance pour l'Eglise : non seulement ils permettent au laïcat de s'affirmer, de faire entendre sa voix, mais ils ouvrent la route d'un témoignage « compréhensible » parce que proche et manifesté d'une façon collective.

Quels sont donc ces réalités et ces dynamismes humains qui « justifient » une organisation du laïcat, du Peuple de Dieu ? Il n'est pas possible dans le cadre de ces quelques lignes de traiter cette question avec tout le sérieux qu'elle mérite. Mais il ne serait pas sérieux non plus de l'esquiver tout à fait. Contentons-nous donc de quelques remarques. Disons d'abord que poser la question de façon abstraite n'a pas grand sens, si on ne regarde pas en même temps les esquisses de solutions déjà portées dans la vie de l'Eglise. Il faut ensuite noter que les dynamismes les plus profonds et les plus décisifs de l'histoire humaine ne se révèlent tels que pour celui qui est déjà engagé. Celui qui partage la condition, les efforts, les espoirs et les combats de ses frères est le mieux placé pour saisir les aspirations et les besoins nouveaux. Aussi peut-on dire que, dans la mesure où existe un laïcat organisé dans la fidélité aux espérances et aux solidarités profondes des hommes, c'est encore lui qui est le mieux placé pour répondre aux dynamismes nouveaux. De plus, la société n'attend pas que l'Eglise lui révèle les dynamismes qui la façonnent... Ceux-ci ont déjà leurs lieux d'expression et leurs organisations. L'Eglise n'a pas à inventer ces dynamismes : elle se reconnaît pour une part portée par eux. Quand elle se développe, quand le Peuple de Dieu grandit et s'organise, c'est d'abord dans l'accueil et le respect de ce que la société a déjà organisé. C'est un peu sa manière de reconnaître que Dieu l'a précédée : « Quand l'Eglise va vers un Peuple qui n'a pas reçu la foi, elle va à la rencontre d'une grâce de Dieu...

25. J. MOLTSMANN, *op. cit.*, p. 349.

Là où la grâce est présente c'est le respect qui convient »²⁶. Il peut y avoir une manière de se demander quels sont les dynamismes nouveaux du monde qui fait preuve d'une naïveté irrespectueuse de l'humain ! Enfin, s'il faut être attentifs aux diversités, il convient de l'être tout autant aux « unités » profondes : il n'y a pas que de la variété dans la société, il y a aussi des courants unitaires. Un laïcat qui s'organiserait selon chacune des particularités professionnelles, culturelles et politiques risquerait fort d'être insignifiant parce qu'infidèle à la dynamique d'unité qui parcourt certains ensembles²⁷.

2. Un laïcat organisé pour l'apostolat

Si le laïcat s'organise dans la fidélité à l'homme, ce n'est pas seulement pour que soient mieux manifestées les solidarités humaines, c'est aussi pour que chacun soit provoqué à un plus grand engagement au service de ses frères. De la même manière, toute organisation du laïcat n'est pas seulement un lieu où Jésus-Christ est reconnu et célébré, mais aussi un lieu, et un moyen, où est constamment ravivée l'exigence apostolique. « Je ne puis croire au salut de quelqu'un qui ne travaille pas au salut de son prochain »²⁸. On pourrait ajouter, paraphrasant cette affirmation de saint Jean Chrysostome, qu'il serait difficile de croire à une organisation du laïcat chrétien qui ne nourrirait plus la préoccupation missionnaire.

L'apostolicité est le sceau de l'authenticité chrétienne. L'Eglise est apostolique, non seulement parce qu'elle est fondée sur le témoignage des Apôtres, mais parce qu'elle est aujourd'hui chargée de leur projet et de leur responsabilité. Manifester dans l'Eglise cette impérieuse exigence, tel est le sens du « sacrement apostolique » porté par le ministère, épiscopal et presbytéral. Mais c'est la loi de toute l'Eglise « militante », « cette Eglise que Dieu, la remplissant de l'Esprit Saint, reconnaît pour sienne en la voyant grandir dans le monde entier »²⁹. Si la parole apostolique, celle du Nouveau Testament, « juge » toute parole dite aujourd'hui, de la plus autorisée à la plus balbutiée, de même l'envoi et la mission « jugent-ils » toute activité et toute organisation dans l'Eglise. Cette mission de l'Eglise n'est pas seulement une fonction à côté d'autres, qu'on pourrait déléguer à quelques spécialistes, organisés ou non, c'est

26. Voir Y. DE MONTCHEUIL, *Aspects de l'Eglise*, Paris, Cerf, 1957, p. 160 et 165.

27. C'est à la fois la volonté de s'organiser et de témoigner d'une unité profonde que nous lisons dans ce texte de l'Action Catholique Ouvrière en France : « Nos équipes ne constituent pas de petits groupes occasionnels, isolés et sans liens entre eux, manipulés par des gens d'Eglise. Il nous serait impossible, en équipes isolées, d'accueillir authentiquement Jésus-Christ qui se manifeste dans le dynamisme d'un courant collectif, comme le mouvement ouvrier. La classe ouvrière nationale et internationale, le mouvement ouvrier national et international nous imposent de coordonner toutes nos équipes de croyants... » : *Chercheurs de Dieu*, Documents A.C.O., Paris, 1973.

28. Cité par Y. CONGAR, *Jalons pour une théologie du laïcat*, Paris, Cerf, 1954, p. 501.

29. *Sermon VIII. De unitate dicte pentecostes*, cité note 20, p. 2.

l'exigence fondamentale d'une Eglise qui n'est pas faite pour elle-même mais pour les hommes³⁰.

Le lien entre Eglise et Apostolat est à chercher dans la mission même du Christ, venu « pour rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés » (*Jn 11*, 52); c'est de la même source que découle l'unité de la foi et du témoignage. Les disciples sont devenus les témoins du « beau témoignage » que Jésus a rendu de son Père, et du témoignage que le Père a rendu de son Fils, en le ressuscitant d'entre les morts. La foi, en nous ouvrant la rencontre avec le Christ Vivant, nous donne en même temps la responsabilité d'en témoigner³¹. La foi vient du témoignage et se parfait en témoignage. « Devenus fils de Dieu par une régénération, (les chrétiens) sont tenus de professer devant les hommes la foi que, par l'Eglise, ils ont reçue de Dieu »³². A ce rappel du Concile fait écho le témoignage de tant de chrétiens qui ont porté au cœur de leurs responsabilités le souci de la foi : « Qu'y a-t-il de plus élevé, de plus important à livrer dans une vie humaine que la foi que nous pouvons avoir en l'Homme et en Dieu³³ ? »

Mais que serait un témoignage qui ne serait pas lié à la vie, que serait une foi qui ne serait pas « vécue » ? Pour être perçu et reçu, le témoignage doit être porté et « incarné » dans une vie et pas seulement dans des mots, manifesté par des actes et non seulement par des paroles. L'amour seul est digne de foi, a écrit H. U. von Balthasar. Le témoignage chrétien n'a rien de commun avec un « message » qui serait colporté de maison en maison comme une marchandise à vendre. Puisque c'est dans le quotidien de ses rencontres et de ses solidarités que le Christ a inscrit son témoignage, il ne peut pas en être autrement pour les chrétiens qui, dans la communauté où chacun vit, peuvent « mener l'apostolat du semblable envers le semblable. Là ils complètent le témoignage de la vie par celui de la parole »³⁴.

C'est à ce niveau qu'il faut saisir tout l'enjeu, pour l'Eglise et sa mission, que représente un laïcat organisé dans la fidélité à la vie et dans la fidélité à l'annonce de la Bonne Nouvelle. Si l'Eglise doit se manifester comme peuple, alors, disions-nous, le laïcat doit s'affirmer en s'organisant ; mais s'il s'agit bien du Peuple de Dieu et non d'une quelconque « communion » ou d'un quelconque mouvement religieux, alors ce laïcat a besoin de se réaliser dans la double ligne de l'Incarnation et de la mission. C'est à cette double exigence que, nous semble-t-il, les mouvements de laïcs qui se veulent d'action catholique s'efforcent d'être fidèles. Dans leur souci de lire l'Evangile dans l'action et les situations humaines s'exprime leur volonté

30. PIE XI, Discours aux prédicateurs du carême, 28 février 1927.

31. Voir ce que J. MOLTMANN, *op. cit.*, p. 210, dit sur la Résurrection : « Les apparitions pascales du Christ ont visiblement le caractère de vocations ».

32. Vatican II, *Const. dogmatique sur l'Eglise*, 11.

33. Fr. KRUMNOW, *Croire*, Paris, Ed. Ouvrières, 1974, p. 7.

34. Vatican II, *Décret sur l'Apostolat des Laïcs*, 13.

que la foi ne soit pas une abstraction et encore moins une « idéologie », mais exigence d'engagement et d'action, témoignage de toute une vie. C'est au prix d'un tel effort que la foi peut être perçue par les hommes non comme une étrangère ou une aliénation, mais comme une libération profonde. Ils ne se contentent pas d'organiser des groupements sympathiques et fraternels, mais ils vivent dans la hantise de la masse. Ce n'est pas seulement l'individu qui est relancé dans son devoir missionnaire : c'est tout le groupe, le mouvement en tant que tel qui veut être une proposition destinée à tous. S'ils ont le souci de former des responsables, ce n'est pas pour en faire une élite à part, mais des rassembleurs. A quoi serviraient des groupements qui vivraient peut-être le témoignage dans sa pureté, mais qui ne donneraient pas à la masse les moyens de partager la responsabilité de ce témoignage ? L'Eglise est toujours tiraillée entre la nécessité d'être d'une part Eglise pour tous, « catholique », et d'autre part exigeante sur la clarté du témoignage qu'elle doit donner, « lumière des peuples ».

A leur manière, les « mouvements » donnent une réponse à ce dilemme : ils croient que tous peuvent porter leur part du témoignage. « Chaque jeune travailleur a une vocation et une mission divines réellement propres, dans sa vie de jeune travailleur et son milieu de travail »³⁵. Et non seulement ils le croient, mais ils en donnent la possibilité. A la question qui lui était posée dans une session de responsables : « pourquoi révéler Jésus-Christ aux autres ? », un jeune travailleur faisait cette réponse : « parce que la J.O.C. m'en donne les moyens ». Dans un raccourci assez original, il exprimait cette conviction que l'exigence apostolique est liée aux moyens qui lui permettent de se concrétiser. C'est dire aussi l'importance, dans les organisations apostoliques du laïcat, de l'« éveil », de l'« acheminement », de la « mise en mouvement » : c'est l'expression de l'ouverture évangélique et de cette vérité que « plus un chrétien s'adonne à l'apostolat et plus la communauté lui est nécessaire »³⁶. S'il est vrai qu'on aperçoit « à la racine de toute dépréciation du laïcat, une insuffisance d'ecclésiologie et une insuffisance d'anthropologie »³⁷, on peut ajouter aussi une insuffisance de dynamisme apostolique. Parfois, la part d'éducation humaine contenue dans le projet de « mouvements », surtout de jeunes — et comment n'y en aurait-il pas une, si l'on veut être fidèle à l'homme ? — peut, au regard étranger, sembler obscurcir le projet apostolique ; mais les choses sont à saisir dans leur dynamisme intérieur. Celui qui fait cet effort voit alors avec confiance « l'esprit du Seigneur poursuivre son œuvre au cœur des hommes et rassembler partout des communautés chrétiennes conscientes de leurs responsabilités dans la société »³⁸.

35. J. CARDIJN, *op. cit.*, p. 25.

36. F. X. DURRWEIL, *Le mystère pascal source de l'apostolat*, Paris, Ed. Ouvrières, 1970, p. 183.

37. Y. CONGAR, *Sacerdoce et laïcat*, Paris, Cerf, 1962, p. 277.

38. PAUL VI, *Lettre Apostolique à M. le Cardinal Roy*, 14 mai 1971, 2.

CONCLUSION

Cet article ne pouvait avoir la prétention de saisir tout ce qui se passe et se pose comme questions dans la vie de l'Eglise... Il voulait témoigner du sens de l'action apostolique qui renouvelle l'Eglise, et exprimer les termes, parfois nouveaux, dans lesquels peut être médité et réfléchi ce qui se vit dans le laïcat. Il conviendrait de le prolonger par une recherche sur la manière dont est vécue et manifestée l'unité dans l'Eglise. Travailler à la mise en place d'un laïcat organisé c'est aussi reconnaître ce « véritable pluralisme en Eglise auquel nous sommes conviés »³⁹. Ce ne peut être une unité vague ni une manière de « taire un moment » les divergences, sinon les oppositions. Il nous semble qu'il faut creuser dans ces deux directions : d'abord ressaisir tout ce qu'il y a d'exigence d'unité à l'intérieur même des organisations du laïcat, dans l'idée de regroupement, par exemple. L'unité est d'abord à vivre au jour le jour dans l'effort accompli pour saisir les solidarités profondes. Ce n'est certes pas encore l'apothéose eschatologique, mais c'en est le chemin. Ensuite, on doit se demander si la meilleure des communions n'est pas de porter ensemble un projet apostolique identique, même si ce projet se réalise dans des situations diverses. Aimer, n'est-ce pas regarder ensemble dans une même direction, selon le mot d'A. de Saint-Exupéry ? Dans la mesure où des mouvements vivent profondément l'exigence apostolique, ils portent déjà un inappréciable témoignage d'unité de convergence.

Il a peu été question du ministère... il faudrait là encore d'autres développements ! Mais comment ne pas souligner que ce qui est une grâce pour l'Eglise l'est aussi pour le ministère. Au moment où bien des activités ecclésiales apparaissent fragiles, travailler à ce que s'affirme et s'organise apostoliquement le laïcat est pour l'évêque et le prêtre une joyeuse certitude. C'est ainsi qu'ils sont réinterpellés dans leur rôle propre : témoins de l'exigence apostolique.

F 29200 Brest
80, boulevard Montaigne

Louis LE BRAS
Aumônier de J.O.C.

³⁹ Déclaration de l'« A.C.I. de France » Conseil National 1975